



Faux en ecriture d un juje enfant

Par **jkl**, le **06/12/2008** à **20:51**

ma ques tion est que doit je faire quand un juje pour enfant effectue du faux en ecriture dans mes jugement car je denonce une fraude aux decision de justice que j ai decouvert et le proc et le proc general y participe a ces placement d enfant frauduleux en ayan les preuves de detournement de fond je ne sais pas quoi faire car les avocat ne denonce jamais les dysfonctionnement de la justice merci de voir

Par **Tisuisse**, le **07/12/2008** à **08:13**

Bonjour,

Vous ne dites jamais "bonjour" lorsque vous arrivez quelque part ? Moi, si, et c'est plus agréable pour tous.

Pour votre affaire, voyez la Ministre de la justice - Garde des Sceaux.